



## Le mot de Pascal Machuron, président de l'Advocnar

*Bonjour à tous.*

*Je viens d'être nommé président de l'Advocnar. A cette occasion, je souhaitais m'adresser à vous tous, adhérents de notre association, pour vous présenter les actions que nous comptons mener en 2007.*

*En premier lieu, je tiens à dire qu'elles s'inscrivent dans la continuité de celles de Simone Nérôme, notre présidente précédente. C'est elle que je veux avant tout remercier ici.*

*Pourquoi ? Tout simplement parce que sans elle, l'Advocnar ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Grâce à Simone, nous sommes devenus plus experts, notamment avec les mesures du bruit et l'étude Insomnia. Ces études ont donné une valeur objective aux nuisances que nous subissons, et nous ont permis de gagner fortement en crédibilité.*

*Car notre expertise est aujourd'hui reconnue, et l'Advocnar s'affirme de plus en plus comme un interlocuteur de référence auprès des pouvoirs publics, des élus locaux et même de l'aviation civile en personne. Cette année doit nous permettre de consolider ces acquis, cette fois avec la mesure des nuisances chimiques.*

*L'expertise est donc un point fondamental. Mais ce n'est pas le seul : si nous sommes de plus en plus écoutés, c'est bel et bien grâce au nombre de nos adhérents, donc à chacun d'entre vous.*

*Je tiens donc aussi à vous remercier tous, que vous soyez adhérent de la première heure ou que vous nous ayez rejoints, comme beaucoup, à l'occasion de l'enquête publique sur le Plan d'Exposition au Bruit (PEB). La mobilisation dont vous avez fait preuve à cette occasion a été considérable, et d'autant plus importante que cette année électorale est une excellente occasion de faire passer nos messages.*

*Cette première lettre me permet de vous présenter, à vous tous, mes meilleurs vœux pour cette année qui s'ouvre, et à souhaiter que tous, nous avançons en 2007 vers des solutions pour améliorer notre cadre de vie.*

*Pascal Machuron*

## Les projets en cours

### Mieux vous informer : une nouvelle lettre d'information et un site en cours de refonte

Nous souhaitons pouvoir vous informer mieux et plus souvent, notamment grâce à La Lettre de l'Advocnar. Elle a pour fonction de vous apporter des informations récentes, qui viendront en complément des dossiers de fond proposés par *Advocnar Infos*.

Nous l'enverrons par Internet, afin de réduire notablement les coûts, et, à ceux d'entre nous qui ne sont pas internautes, sous une forme papier.

Par ailleurs, certains d'entre vous nous ont fait remarquer que notre site Internet n'était pas facile d'accès. Nous envisageons donc de le rendre plus clair : c'est un outil important pour diffuser plus largement et plus rapidement nos informations, accueillir nos nouveaux adhérents, et renforcer notre impact sur les pouvoirs publics.





## **Développer notre expertise sur la pollution chimique : un enjeu 2007**

Ce qui est mesuré ne donne plus lieu à discussion : un excellent levier pour placer les pouvoirs publics devant leurs responsabilités. Pour développer une expertise sur les nuisances chimiques, nous nouons en ce moment des partenariats avec des ONG spécialisées sur la question, comme l'organisation internationale RAC-F (Réseau Air Climat France).

## **Europe : se regrouper pour avoir plus d'impact**

L'Europe est amenée à jouer un rôle de plus en plus grand dans notre lutte pour notre cadre de vie, et nous souhaitons nous y impliquer plus fortement. Jacques Tauziède, membre du Conseil d'Administration de l'Advocnar, a été chargé spécifiquement de développer et de renforcer nos liens avec les autres associations européennes.

## **Principaux résultats des actions menées**

### **Enquête publique sur le PEB : un succès pour notre association**

Succès ? Le mot ne semble pas trop fort : alors qu'en général, une telle enquête recueille environ 2 500 signatures, nous en avons réuni près de 15 000. Il s'agit d'évidence du signe d'une mobilisation forte.

Nous attendons désormais l'avis du président de la commission d'enquête en janvier, et en mars, la décision du Préfet.

S'il approuve ce projet, ce sera contre les avis défavorables de l'Acnusa (Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroportuaires), de la Commission consultative de l'environnement, de la majorité des communes, et de 15 000 d'entre nous !

Dans ce cas, nous mènerons une action en justice contre cette décision.

Rappelons que l'Advocnar ne rejette pas le principe d'un PEB. Nous demandons cependant qu'il y ait une véritable concertation préalable, afin d'aboutir à un vrai plan d'exposition au bruit et non, comme c'est le cas actuellement, à un plan d'extension de Roissy.

## **La vie des antennes**

### **L'Advocnar cherche des correspondants locaux**

Les « antennes » sont les relais de l'Advocnar au niveau local. En 2007, nous souhaitons mettre en place un correspondant dans chaque ville. Sa mission est la suivante : il représente l'association, et contribue à la diffusion des informations auprès des habitants.

Vous êtes intéressé ? Prenez contact avec nous :

- par téléphone au 01 39 899 199
- par mail : [advocnar@free.fr](mailto:advocnar@free.fr)

